



Institut du Travail Social Tours
Pôle Direction, Management, Ingénierie Sociale

02 47 62 33 48
secretariat.deis@its-tours.com

17 rue Groison
BP 77554
37075 Tours Cedex 2

Siret : 302 823 786 000 25
N° de déclaration d'activité : 24 37 00082 37
Ce numéro ne vaut pas agrément de l'État.

Pour l'accueil des personnes en situation de handicap, vous pouvez adresser vos questions à l'adresse :
referent.handicap@its-tours.com

www.its-tours.com

Institut du
**Travail
Social**
TOURS



DEIS

28 MOIS

Donnez du sens
à **vos** votre métier

Possible par
l'apprentissage

Validation des Acquis
de l'Expérience

Métier

L'intervention sociale se développe aujourd'hui dans un registre de grande complexité : diversité des besoins des publics, modèles structurels multiples (champ de l'action sociale, médico-sociale ou sanitaire), constante évolution du cadre législatif et réglementaire, restructuration des organisations, financements croisés.

Conditions d'accès / prérequis

La formation est ouverte aux candidats ayant passé avec succès l'entretien d'admission.

Peuvent se présenter à l'entretien d'admission les candidats remplissant au moins une des conditions suivantes :

- > Etre titulaire d'un diplôme au moins de niveau 6, délivré par l'Etat et inscrit au CASF ;
- > Etre titulaire d'un diplôme national ou diplôme d'Etat ou diplôme visé par le ministre chargé de l'enseignement supérieur sanctionnant un niveau de formation correspondant au moins à cinq ans d'études supérieures ou d'un diplôme, certificat ou titre homologué ou inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au niveau 7 ;
- > Etre titulaire d'un diplôme au moins au niveau 5, délivré par l'Etat et visé à l'article L. 451-1 du CASF et justifier de trois ans d'expérience professionnelle dans le domaine de l'intervention sociale ;
- > Etre titulaire d'un diplôme du secteur paramédical délivré par l'Etat, homologué ou enregistré au RNCP à un niveau au moins égal au niveau 5 et justifier de cinq ans d'expérience professionnelle dans le domaine de l'intervention sociale ;
- > Etre titulaire d'un diplôme national ou diplôme d'Etat ou diplôme visé par le ministre chargé de l'enseignement supérieur sanctionnant un niveau de formation correspondant au moins à trois ans d'études supérieures ou d'un diplôme, certificat ou titre homologué ou enregistré au RNCP à un niveau au moins égal au niveau 6 et justifier de trois ans d'expérience professionnelle dans le domaine de l'intervention sociale ;
- > Appartenir au corps des directeurs ou des éducateurs des services de la PJJ, ou au corps des directeurs, des chefs de service ou des conseillers d'insertion et de probation de l'administration pénitentiaire et justifier de trois ans d'expérience professionnelle dans le domaine de l'intervention sociale.

Objectifs de la formation et ses modalités

La formation est régie par les dispositions du Décret du 30 juin 2006 n° 2006-770, de l'Arrêté du 2 août 2006 relatif au DEIS et par la circulaire DGAS/SD4A n° 2006-379 du 1er septembre 2006 relative aux modalités de la formation préparatoire et d'obtention du DEIS.

Elle est délivrée en concomitance avec le Master de Sociologie « Métiers de l'intervention sociale et territoriale » de l'Université de Tours. Les stagiaires ont donc la possibilité de préparer les deux diplômes (DEIS + Master).

L'objectif de la formation est d'obtenir le DEIS. Il consiste à maîtriser des compétences nécessaires à l'obtention du diplôme et à l'exercice des fonctions d'ingénieur social.

Durée totale de la formation : 28 mois. | 1 à 2 jours par semaine jusqu'en mai 2024

Formation Passerelle DSTS - DEIS

Selon l'article 8 de l'arrêté du 2 août 2006 et son annexe 4, les titulaires du DSTS (niveau II) bénéficient de dispenses de formation pour l'obtention du DEIS (niveau I). Ces dispenses concernent les domaines de formation DF 1, DF 3 et les Unités de formation 2.1, 2.2 et 2.3 du DF 2. La formation Passerelle DSTS-DEIS est référée au DF 2 « Conception et conduite d'action ». Elle se déroule sous la forme d'une étude de terrain qui donne lieu à la production d'un rapport. Cette étude de terrain est organisée dans le cadre d'une convention de partenariat conclue entre l'établissement de formation et la personne juridique responsable du site d'accueil.

- > Les études de terrain peuvent être de différents ordres : études diagnostiques, analyse de besoins, études évaluatives, ...Elles répondent à la commande de gestionnaires d'établissements sociaux ou médico-sociaux ou de collectivités territoriales. Formation de 175 h – de mai année N à octobre N+1
- > L'étude de terrain est réalisée en petit groupe (3 à 5 stagiaires). Le temps de formation comporte des temps d'accompagnement pédagogiques et des temps d'investigation et de recueil de données.
- > La validation du DF2 consiste en la production collective d'un rapport d'étude de 30 à 35 pages. Ce rapport fait l'objet d'une soutenance orale devant jury.

Programme de la formation : 875 h de formation

> 700 heures d'enseignement théorique

> 175 heures de formation pratique

Dispenses et allègements en fonction de l'expérience du stagiaire.

La formation est structurée autour de 3 objectifs répartis en Domaines de Formation (DF) :

> DF 1 : Production de connaissances (300 h.)

> DF 2 : Conception et conduite d'action (250 h. + 175 h. de stage)

> DF 3 : Communication, ressources humaines (150 h.)

Modalités pédagogiques

La formation articule apports théoriques et conceptuels, travaux dirigés, analyses d'expériences issues des terrains professionnels ou terrains de stage. Les enseignements sont assurés par des représentants de l'Etat et des collectivités territoriales, des universitaires, des professionnels experts, ainsi que par des membres du réseau partenarial tels que :

> L'Université de Tours, Départ. de Sociologie – UFR Arts & sciences humaines

> Le LERFAS (Laboratoire Etudes Recherche Formation en Action Sociale)

> L'URIOPSS Centre (Union Régionale Interfédérale des Œuvres et Organismes Privés Sanitaires et Sociaux).

Obtention du diplôme

Chaque domaine de formation (DF) du DEIS fait l'objet d'une certification (écrits, soutenances orales, etc.). Le candidat doit obtenir une note égale ou supérieure à 10/20 dans chacun des DF pour obtenir le diplôme.

Les épreuves du Master sont réalisées à chaque fin de semestre (devoirs sur table, dossiers, soutenances orales, etc.) et donnent lieu à des notes validant les UE du Master.

Perspectives professionnelles

Dans ce contexte le titulaire du DEIS, positionné comme chef de projet, chargé de mission, conseiller technique..., mobilise son expertise en matière d'étude et de recherche, ses savoirs disciplinaires et méthodologiques issus des sciences sociales, pour produire toute analyse préalable aux prises de décision de la direction, étayer les réflexions institutionnelles, conduire des projets, piloter les démarches d'évaluation. Il contribue aux changements attendus en articulant orientation des politiques publiques, identification des problématiques rencontrées par les personnes accompagnées et territorialisation des actions.

Poursuite d'études

> CAFDES

> Études universitaires en sciences humaines et sociales.



Début de la formation : 31 août 2023

Formation dispensée à Tours.

Date limite d'inscription

Inscription aux entretiens de sélection :

Sur rendez-vous à partir du 11 avril 2023.

Étapes de sélections

1- Pré-inscription sur le site internet de l'ITS Tours > onglet « S'inscrire à l'ITS Tours »

Téléchargez puis envoyez le dossier d'inscription.

2- Une épreuve orale (1 heure)

Une procédure d'admission, sous la forme d'un entretien individuel, vise à apprécier la capacité d'analyse et de synthèse des candidats.

Il permet de préciser les modalités de la formation et ses exigences. Il a également pour objet de s'assurer de la correspondance entre le projet du candidat et les objectifs de formation.

La durée de validité de la sélection est de 4 ans.

Modalités financières

Coût des sélections

- Entretien de sélection : 123 €

Prix de la formation (à titre indicatif)

- Frais de dossier : 92 €
- Formation 2023/2026 : 14 336 €
- Passerelle DSTS-DEIS : 2407 €

Salariés, demandeurs d'emploi et autofinancement :

- Demander un devis

Apprentissage

Informations sur : www.its-tours.com/apprentissage

Informations, démarches, pré-inscription sur : <https://cfasms.fr/>

Contact UFA ITS Tours : apprentissage@its-tours.com

Contact CFA SMS : contact@cfasms.fr

Contact formation

secretariat.deis@its-tours.com

Tél. : 02 47 62 33 48 / 02 47 62 84 26